ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 118967

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur les jeux de hasard en ligne. Le Gouvernement vient de prendre un engagement significatif pour interdire aux mineurs l'accès aux jeux de loterie et de pronostic. Aussi, il lui serait utile de connaître les modalités pratiques de mise en oeuvre de cette décision qui permettra de limiter le risque d'addiction des plus jeunes.

Données clés

Auteur : Mme Michèle Tabarot
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118967
Rubrique : Jeux et paris
Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat
Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1674